

**Ministère du Commerce**

-----

**Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré**

-----

**République du Mali**  
**Un Peuple - Un But- Une Foi**

-----

**RAPPORT DE MISSION**

**Information et Sensibilisation des acteurs de la filière gomme arabique sur le "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière gomme arabique au Mali".**

**Kayes, Sandaré, Béma et Nioro, du 19 au 23 juin 2014.**

**Niono, San et Mopti, du 21 au 25 juin 2014.**

## **I. Etape de Kayes, Béma, Sandaré et Nioro**

### **1.1 La délégation**

En exécution de l'Ordre de mission N° 0036/MC-DNCC du 18 juin 2014, M. Mohamed SIDIBE, Coordinateur National de l'Unité de mise en œuvre du Cadre Intégré a conduit dans la Région de Kayes du 19 au 23 juin 2014, une délégation composée de :

- M. Djibril SIDIBE Chargé du dossier Gomme arabique ;
- Makamba KEITA, Agent à l'UMOCI ;
- COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) ;
- Alhassane Ibrahima DIALL, Coordinateur par Intérim du Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés (CPA/SFD) ;
- Youssouf Ouattara, Caméraman ;
- Oumar DOUMBIA, Chauffeur ;
- Abdramane MAIGA, Chauffeur.

### **1.2 Objet de la mission**

La mission avait pour objectif d'informer et de sensibiliser les autorités administratives et municipales, les structures techniques concernés et les acteurs de la filière gomme arabique de la Région de Kayes sur le "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali".

### **1.3 Contexte de la mission**

Le 19 mai 2014, le Ministre du Commerce a procédé au lancement officiel du "Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la filière Gomme arabique au Mali" en présence des représentants des Partenaires Techniques et Financiers, du nouveau Point focal du Cadre Intégré, des structures techniques impliqués dans la mise en œuvre et des acteurs des zones gommifères identifiées.

La présente mission s'inscrivait dans la mise en œuvre des activités du plan de travail de la première année du projet, notamment les activités portant sur :

- l'identification des acteurs potentiels ;
- la mise en place des groupements afin d'aller à terme à l'Interprofession de la filière gomme arabique au Mali ;
- l'information et la sensibilisation sur le système de warrantage.

Conformément au plan de travail du projet pour la première année de la mise en œuvre du projet, les zones 1 et 2 de la cartographie gommifère c'est-à-dire les cercles de : Kayes, Nioro, Diéma, Yélimané, Nara, Niono, Mopti, Douentza et Gourma Rarhous) ont été retenues à cet effet.

#### **1.4 Déroulement de la mission**

La délégation a bénéficié de l'assistance permanente de la Coordination des Exploitants de gomme de la Région de Kayes représentée par M. Oumar Balla SISSOKO, Président.

La mission s'est déroulée de la manière suivante :

##### **1.4.1 La rencontre des acteurs de gomme arabique de Kayes :**

La rencontre a eu lieu au Centre de Conférences de Kayes et a enregistré la participation des responsables administratifs et politiques de la Région de Kayes, les acteurs de gomme arabique de Kayes, d'Aourou, de Haïté, de Hamo et de Somankidi (arrondissements et villages de production de la gomme arabique).

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence du Lieutenant-Colonel Salif TRAORE, Gouverneur de la Région de Kayes, représentant le Ministre du Commerce en présence de :

- Monsieur Abdoulaye CAMARA, Maire de Kayes ;
- Monsieur Bandiougou DIAWARA, Président du Conseil Régional de Kayes ;
- Monsieur Mamadou DIALLO, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Kayes ;
- Monsieur Modibo TIMBO, Président du Conseil de Cercle de Kayes ;
- Monsieur Oumar Balla SISSOKO, Président de la Coordination des Exploitants de Gomme arabique de Kayes.

La couverture médiatique a été assurée par l'ORTM de Kayes, l'AMAP pour L'Essor et la Radio régionale.

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur le Maire de Kayes a salué la présence massive des acteurs à la rencontre. Il a rappelé l'importance actuelle de la gomme arabique dont l'exploitation remonte à plus de 4 000 ans. Il a aussi rappelé quelques usages séculaires de la gomme.

Le Maire a exhorté les acteurs de la filière gomme de Kayes à faire bon usage des informations qui seront données par l'équipe de projet et a sollicité leur engagement pour la réussite du projet.

Le Gouverneur a, au nom du Ministre du Commerce, remercié tous les participants pour avoir répondu à son invitation. Cette présence massive des acteurs dénote, selon lui, toute l'importance du projet et l'engouement pour sa réalisation.

Parlant des avantages comparatifs que le Mali dispose par rapport à la ressource en terme de potentiel de peuplement, le Gouverneur dira qu'il n'y a pas de raison que le Projet ne réussisse pas. Il fera alors une comparaison avec l'or dans la région de Kayes et a souhaité qu'il en soit de même pour la gomme arabique. Il a aussi mis l'accent de la nécessité de lutter contre l'avancée du désert par la protection de l'acacia et le repeuplement.

Le Gouverneur a aussi attiré l'attention sur des risques potentiels qui pourront entraver l'atteinte des résultats du projet. Il fera à cet effet référence à la problématique du foncier quand il s'agira de réaliser la plantation des 10 000 hectares ; de la coupe abusive de l'acacia comme bois de chauffe ; la divagation des animaux qui peuvent être un danger pour le peuplement d'acacia. Il fera aussi référence au comportement de certains acteurs qui pourra nuire gravement au projet.

A tous ces risques, le gouverneur n'a pas manqué de dire que l'Administration est déterminée à s'impliquer pour trouver des solutions.

Le Gouverneur a enfin exhorté les acteurs à des échanges fructueux pour la réussite du projet et pour l'intérêt collectif. De même, il a aussi invité les acteurs à se regrouper pour, entre autres, mieux défendre leurs intérêts..

La réunion a été suspendue pour permettre au Gouverneur et à certains officiels de se retirer.

A la reprise, le programme de la journée a été présenté par le Président de Séance. Il a porté sur les présentations suivantes :

- Présentation du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la Filière Gomme arabique au Mali » par le Coordinateur National de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI), Monsieur Mohamed SIDIBE ;
- Présentation sur le mécanisme de Warrantage, par Monsieur Alhassane Ibrahima DIALL, Coordinateur par Intérim du CPA/SFD ;
- Présentation sur « les étapes de création de l'Interprofession », par Madame COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique à l'APCAM.

A l'issue de ces présentations, le Président de Séance Monsieur Dantouma CAMARA, Président d'Honneur de la Coordination des Exploitants de gomme de Kayes a ouvert les débats.

Les principales questions posées par les participants ont porté sur :

- La durée du projet ;
- Le rôle des femmes dans la production et dans la filière ;
- Le prix d'achat pratiqué de la gomme friable ;
- La nécessité du warrantage ;
- Le fonds de garantie ;

- Le taux d'intérêt pratiqué par les systèmes financiers décentralisés
- La nécessité d'améliorer la qualité de la gomme arabique du Mali ;
- La place des pépiniéristes dans l'interprofession ;
- La formation sur les techniques de saignée ;
- La sécurisation de l'acacia contre les coupes abusives ;
- La divagation des animaux ;
- La gestion du foncier ;
- La répartition des 10 000 hectares de plantation ;

A toutes ces questions le Coordinateur National de l'UMOCI, le Coordinateur par Intérim du CPA/SFD et Madame COULIBALY ont apporté des réponses à la satisfaction des participants. Ils ont été complétés par Oumar BALLA Sissoko.

A la suite de ces débats, le Président de Séance, avant de lever la séance, a remercié tous les participants et a salué la participation de l'administration à la rencontre.

Il a conclu en remerciant le ministère du commerce pour l'initiative et surtout l'équipe de projet pour la démarche participative impliquant les acteurs dans la réalisation des activités. Il a sollicité les acteurs à accélérer la création des regroupements associatifs et à rester solidaire pour la réussite de l'objectif du projet.

#### **1.4.2 La visite de l'Unité de nettoyage, de granulométrie et de débactérisation des produits végétaux à Sandaré.**

Après la rencontre de Kayes, la délégation s'est rendue le lendemain 21 juin 2014, à Sandaré (492 km de Bamako) pour visiter l'Unité de nettoyage, de granulométrie et de débactérisation des produits végétaux.

Cette Unité est une initiative privée de Monsieur Amidou SISSAKO. Elle a été installée en 2009 et a commencé à produire en 2010. Le niveau actuel des investissements en équipements (Hors génie civil) est de 100 millions de FCFA sur fonds propres. L'unité a une capacité actuelle de traitement de 4 tonnes à l'heure. Avec la perspective d'installer des équipements pour l'atomisation de la gomme arabique, le niveau des investissements devrait être porté à environ 250 millions.

Installée sur une superficie de 1500 mètres carré, l'Unité est constituée d'une chaîne complète de concassage, d'un calibreur électrique (tamis) à 4 niveaux, un détecteur de déchets électronique, d'une grande salle de nettoyage et d'un grand magasin de stockage. Le concasseur conçu au Mali est adapté au traitement de la gomme arabique des bassins de production de notre pays (moins humide). La source d'énergie provient d'un groupe électrogène et l'eau potable d'un forage.

Le promoteur envisage de développer l'activité afin de répondre aux besoins spécifiques des acheteurs.

L'Usine emploie un personnel composé de :

- 40 femmes permanentes recrutées localement à Sandaré ;
- 12 manœuvres permanents (locaux) ;
- 25 encadreurs permanents qui émaillent les 10 zones de collecte, soit 23 villages.

La matière première provient des 23 villages de la commune de Diéma et de la commune de Nioro selon les variétés de gomme.

L'Usine traite en moyenne annuellement les quantités suivantes selon les variétés de gomme ou résine :

- **Gomme Arabique :**
  - Gomme friable (2<sup>ème</sup> catégorie de gomme arabique) : 300 tonnes ;
  - Gomme dure (1<sup>ère</sup> catégorie de gomme arabique) : (100 tonnes) ;
- **Gomme karaya :** 800 tonnes.

A la suite de l'entretien avec le promoteur, il ressort que :

- l'unité est loin de satisfaire la demande ;
- des besoins pertinents existent. Il s'agit de :
  - La formation en technique de saignée des acteurs de 23 villages ;
  - La mise en place d'un système de gestion de la qualité et, à terme, la certification de l'Unité de transformation ;
  - Le financement des équipements complémentaires : atomiseur ;
  - La protection de la ressource ;
  - Le reboisement pour assurer l'approvisionnement de l'Usine.

Le promoteur a été interviewé ainsi que la représentante des femmes ouvrières.

La rencontre a pris fin par un cocktail que le promoteur a offert aux membres de la mission.

La délégation a ensuite pris le départ pour Béma dans le cercle de Diéma vers 13 heures.

#### **1.4.3 La rencontre des acteurs de gomme arabique de Béma**

La rencontre de Béma a eu lieu dans la salle de délibération de la Mairie. Elle a connu la participation d'une vingtaine de participants dont deux femmes. Trois autres communes rurales voisines (Fassoudébé, Gouméra et Guedébiné) étaient représentées par les Maires adjoints.

Le Maire de la ville Monsieur Omarou Almahadi MAIGA a présidé la réunion.

Dans son allocution, le Maire a souhaité la bienvenue à la délégation et a remercié les acteurs pour leur présence effective. Le Maire a aussi salué l'engagement des autorités dans l'accompagnement des acteurs.

Il a ensuite placé la réunion dans son contexte, à savoir rencontrer les acteurs de gomme pour présenter le projet et échanger sur les activités qui seront menées ; et écouter les acteurs pour mieux comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Des exposés ont été faits par le Coordinateur de l'UMOCI et Madame COULIBALY de l'APCAM, respectivement sur le projet et sur les étapes de création d'une l'Interprofession.

Le Coordinateur a dit dans son intervention qu'aucune activité ne sera réalisée dans la zone sans convenir de la démarche avec les acteurs. Pour cela il a insisté sur la nécessité de regroupement des acteurs. Il a aussi informé les acteurs de la disponibilité de la Diaspora malienne de France à investir dans le projet.

Le Coordinateur a aussi expliqué le rôle des Systèmes Financiers Décentralisés dans la mise en œuvre du projet. A cet effet, il a expliqué les mécanismes du warrantage qui sera mis en place.

Avant de terminer son exposé, le Coordinateur a informé les acteurs des usages de la gomme et du potentiel du marché.

Madame COULIBALY, dans son exposé a remercié tous les participants pour leur disponibilité et a introduit son exposé par la présentation de l'APCAM, le rôle qu'elle joue dans la création des interprofessions. Elle dira que pour parvenir, à cette fin, la mission se met à l'écoute des acteurs, les sensibilise, les informe et les incite au regroupement.

Elle a présenté le processus de création de l'interprofession qui passe nécessairement par le regroupement soit en association, en coopérative ou en syndicats du niveau-commune jusqu'au niveau-région et nationale de manière concentrique de la base vers le haut. Elle a aussi expliqué le contenu des textes réglementaires en faisant référence à la Loi d'Orientation Agricole et du décret fixant les modalités de création et d'enregistrement des organisations interprofessionnelles agricoles.

A l'issue de ces exposés, les questions posées ont porté sur les points suivants :

- La formation sur la technique de saignée ;
- La sécurisation du potentiel naturel (coupe des arbres) ;
- L'Inoculation d'un produit à l'arbre pour augmenter la saignée ;
- Le reboisement des zones déboisées ;
- Les critères de répartition des 10 000 hectares de plantation ;

- Le prix d'achat de la gomme ;

A toutes ces questions le Coordinateur et Madame COULIBALY ont apporté des réponses à la satisfaction des participants. Ils ont été complétés par le Maire de Béma, son Secrétaire Général, le Maire Adjoint de Fassoudébé et Oumar BALLA Sissoko.

Le Secrétaire Général de la Mairie de Béma a informé du regroupement des quatre communes (Béma, Gouméra, Fassoudébé et Guédébiné) en intercommunalité orientée sur la gomme arabique. Cette intercommunalité a pour objectif la protection de l'acacia, la vulgarisation, la valorisation et la commercialisation de la gomme arabique.

Il a aussi informé que certains partenaires tels que Nara Gomme et ODIK avaient déjà intervenu dans la gomme mais sans résultats probants. Il a aussi rappelé le soutien de l'Agence de Développement Territorial en Région de Kayes (ADTRK) dans la mise en place de l'intercommunalité.

Le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Monsieur Abou N'Diaye a insisté sur l'entente entre les acteurs pour la réussite du projet. Il a aussi insisté sur le reboisement compte tenu de la coupe de l'acacia. Pour conclure, le Maire a rassuré les acteurs de la volonté de l'Administration à les accompagner et que la réussite de ce projet dépend aussi de leur engagement. Il a aussi demandé aux acteurs d'être le relais auprès des populations dans la diffusion de l'information.

Sur ce le Maire a levé la séance à 17 h.

La délégation a quitté vers 18 heures pour se rendre à Nioro (34 km de Béma).

Cette étape n'était pas prévue dans la mission. Mais compte tenu de la proximité des deux villes, le Coordinateur a décidé que cette étape bien que prévue pour une autre mission pouvait se faire de suite. C'est pourquoi avec l'appui de Monsieur Oumar Balla SISSOKO, le Préfet et le Maire de Nioro ont été contactés et ont donné leur accord pour tenir une rencontre le dimanche 22 juin 2014. Le Préfet a bien voulu invité les responsables des services techniques concernés et les acteurs ont été conviés par le représentant de l'APCAM de Nioro (DLCA), Monsieur MAGUIRAGA.

La mission est arrivée à Nioro aux environs de 19 heures.

#### **1.4.4 La rencontre des acteurs de la gomme arabique de Nioro**

La délégation a été accueillie à son arrivée par le Maire de la ville Monsieur DIAKITE.



La réunion a eu lieu dans la salle de délibération de la Mairie. La rencontre s'est tenue le dimanche 22 juin 2014 à partir de 10 H, avec une trentaine de participants. Elle était placée sous la présidence effective du Lieutenant-Colonel Halmoudou Touré, Préfet de Nioro.

La couverture médiatique a été assurée par la Radio rurale du cercle.

Dans son allocution de bienvenue, le Maire a souhaité la bienvenue à la délégation et aux acteurs. Il s'est excusé auprès des acteurs par rapport à l'improvisation de l'arrivée de la mission.

Le Maire a aussi salué la Présence du Préfet et des autres responsables administratifs notamment le Chef de Cantonnement forestier de Nioro. Ce qui dénote l'engagement des autorités à accompagner le projet dans l'atteinte de ses objectifs.

Il a ensuite décliné l'objectif de la mission et a fait un bref historique de la place que la gomme joue dans le quotidien des populations de Nioro. Il a aussi mentionné l'opportunité et le potentiel du marché mais aussi l'augmentation du revenu que les acteurs pourraient en tirer. Toute chose qui incite à s'intéresser à la ressource.

Le Préfet dans son allocution d'ouverture de la réunion est revenu sur les mêmes propos du Maire. Il a lui aussi fait un bref commentaire sur la gomme et sur la nécessité d'organiser la filière.

Il dira à cet effet que les autorités sont disposées à appuyer le projet et assister les acteurs dans leur structuration.

Le Préfet et le Maire se sont ensuite retirés pour d'autres obligations professionnelles.

Comme à Kayes et à Béma, le Coordinateur et Madame COULIBALY ont fait les présentations sur les thèmes respectifs. A la suite des présentations, les acteurs ont posé des questions qui portaient entre autres sur :

- La place des ONG dans le projet ;
- Les activités de démarrage ;
- La répartition des 10 000 hectares (quota pour Nioro) ;
- Les résines de gomme ;
- Sur le warrantage (délai entre le dépôt et la commercialisation) ;
- La divagation des animaux ;
- La problématique de l'accès à l'eau ;
- Le système d'irrigation des plants.

Toutes ces questions ont trouvé leurs réponses dans le commentaire fait par le Coordinateur, Madame COULIBALY et Monsieur Oumar Balla Coulibaly.

Le Chef de Cantonnement forestier quant à lui fait des contributions allant dans le sens du reboisement, de l'encadrement des pépiniéristes et du système d'arrosage des plants.

Il n'a pas manqué de manifester toute sa satisfaction quant à l'arrivée de la mission pour la raison que le service des Eaux et Forêts n'attendait que de telles initiatives allant dans le sens de la protection des ressources naturelles.

Le Coordinateur a rassuré du début des formations sur les techniques de saignée dès octobre 2014 en collaboration avec le service des Eaux et Forêts.

Après les mots de remerciement formulés par les uns et les autres et l'interview du Coordinateur et du représentant de l'APCAM la mission a pris fin vers 13 heures.

## **II. ETAPES DE NIONO, SAN ET MOTPTI**

### **2.1 La délégation**

En exécution de l'Ordre de mission N° .../MC-DNCC du 18 juillet 2014, M. Mohamed SIDIBE, Coordinateur National de l'Unité de mise en œuvre du Cadre Intégré a conduit à Niono, San et Mopti du 21 au 25 juillet 2014, une délégation composée de :

- M. Djibril SIDIBE Chargé du dossier Gomme arabique ;
- Makamba KEITA, Agent à l'UMOCI ;
- COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique à l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) ;
- Youssouf Ouattara, Caméraman ;
- Oumar DOUMBIA, Chauffeur ;

### **2.2 Objet de la mission**

La présente mission s'inscrivait dans le cadre des objectifs spécifiques du projet portant sur :

- la création de l'Interprofession de la filière gomme arabique au Mali par l'identification des acteurs, susciter leur regroupement par la sensibilisation ;
- la mise en place d'un mécanisme de financement approprié des acteurs de la filière à toutes les étapes (production, transformation et exportation), notamment le « warrantage » pour les producteurs, en collaboration avec les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) représentés localement.

Elle vise à informer et sensibiliser les parties prenantes sur les activités du projet d'une part et recenser les contraintes et proposer des solutions.

## **2.3 Contexte de la mission**

La mission se situait dans le même contexte que les précédentes missions et est la suite des séries de rencontres que l'équipe du projet a entrepris dans les localités des zones gommifères conformément au plan de travail du projet pour la première année de la mise en œuvre du projet.

### **2.4 Rapport narratif : déroulements de la mission**

La délégation a bénéficié de l'assistance permanente des Délégations Locales des Chambres d'Agriculture dans les localités, de l'ONG ODI-SAHÉL à Motpti.

#### **2.4.1 Etape de Niono**

La mission a été accueillie à son arrivée par le 1<sup>er</sup> Adjoint au Préfet du Cercle de Niono Monsieur SANGARE et le Sous-Préfet Daouda DIARRA.

La réunion a été présidée par Monsieur DIARRA dans la salle de réunion de la Préfecture à partir de 11 heures.

Le Maire de Niono et le Chef de Cantonnement Forestier étaient présent à la réunion qui a connu la participation d'une dizaine d'acteurs de gomme arabique dont ceux de Léré.

Après la cérémonie protocolaire de présentation des participants, et l'allocution de bienvenue du Sous-Préfet qui a surtout été accentuée par l'importance du produit gomme, le Coordinateur de l'UMOCI a fait une présentation détaillée du projet, ses objectifs, ses résultats attendus et les activités à réaliser.

Comme dans les autres localités, le coordinateur a rassuré les acteurs de la démarche participative quant à la réalisation des activités.

C'est pourquoi, il a insisté dans sa présentation sur l'identification des problèmes des acteurs, l'identification des activités qui n'avaient pas été pris en compte dans le document de projet.

A la suite de sa présentation, Madame COULIBALY a fait une présentation sur l'interprofession et ses références juridiques. Elle a expliqué les avantages de l'interprofession et la nécessité des regroupements. La notion de famille dans l'interprofession a été bien expliquée.

A la suite de ces présentations, les questions posées par les participants ont porté entre autres sur :

- Comment les collecteurs peuvent avoir accès au financement pour l'achat de gomme pendant la campagne? ;
- Quels sont les critères de la répartition des 10 000 hectares ? ;
- Comment avoir accès à l'eau surtout dans la localité de Léré ? ;

A toutes ces questions, le Coordinateur a apporté des réponses à la satisfaction de tous.

Le Chef de Cantonnement forestier a précisé les zones de production de gomme de Niono. Il s'agit des localités de Nampala, de Djoura. Il dira que Niono s'y prête à la plantation de l'acacia compte tenu du fait de la disponibilité de deux drains : le drain de Cayé et le drain de Macina qui serviront à assurer l'arrosage des plants pendant la durée indiquée

La rencontre a été clôturée par le Préfet Adjoint après ces interventions. Dans ses propos de clôture, le Sous-Préfet a demandé aux acteurs de se regrouper dans le but de promouvoir leur intérêt. Il a aussi rassuré de l'accompagnement de l'administration dans la mise en place des groupements et dans la mise à disposition des parcelles

La rencontre a pris fin vers 14 heures. Elle a permis de recenser un certain nombre de besoins portant sur :

- Le besoin de financement des collecteurs
- La problématique de l'eau dans la localité de Léré ;
- La formation en technique de saignée.

La rencontre a aussi permis de constater que la localité de Niono ne dispose pas d'assez de producteurs mais de quelques collecteurs.

#### **2.4.2 Etape de San**

Comme à Niono, la mission a été accueillie à son arrivée par le Préfet et le 1<sup>er</sup> Adjoint au Préfet du Cercle de San.

La réunion a débuté à partir de 9 h 30 mn dans la salle de réunion de la Préfecture et a été présidée par le 1<sup>er</sup> Adjoint au Préfet.

Après son allocution de bienvenue dans laquelle il a rappelé le programme de la réunion, le Préfet a donné la parole au Coordinateur pour présenter le projet. Ce qui a été fait par le Coordinateur

qui dans cette présentation s'est beaucoup appesanti sur la nécessité d'identifier les problèmes des acteurs et la nécessité de réfléchir sur les activités pertinentes n'ayant pas été pris en compte dans le document de projet.

Dans sa présentation, le Coordinateur a donné des précisions sur les points suivants :

- Le warrantage et l'implication des SFD dans sa réalisation ;
- La plantation des superficies et l'implication du service des Eaux et Forêts ;
- Protection de l'acacia et les techniques de saignée ;
- Le financement des acteurs.

A la suite de sa présentation, Madame COULIBALY a fait une présentation sur l'interprofession et ses références juridiques. Elle a expliqué les avantages de l'interprofession et la nécessité des regroupements. La notion de famille dans l'interprofession a été bien expliquée.

A la suite de ces présentations, les questions posées par les participants ont porté entre autres sur :

- Sur le warrantage ;
- La protection de l'acacia ;
- Pourquoi San n'est pas cité comme une zone de production sur la cartographie ?
- Les techniques de saignée ;
- La création des unités de transformation ;
- Quels sont les critères de la répartition des 10 000 hectares ? ;
- Les mesures d'accompagnement pour la mise en place du warrantage ;
- L'encadrement des acteurs dans la formation des groupements associatifs et coopératifs.

A toutes ces questions, le Coordinateur et Madame Coulibaly ont apporté des réponses à la satisfaction de tous.

Par rapport à la cartographie gommifère, Macina et San ne font pas parties. Mais une fois que la preuve sera donnée sur la réussite de l'acacia sénégal, ils seront pris en compte. Pour cela le service des Eaux et Forêts sera sollicité pour fournir cette preuve.

En tout état de cause toutes les doléances seront considérées lors à la réunion du Comité de Pilotage.

Par rapport aux techniques de saignée, elles seront enseignées par le service des Eaux et Forêts avec lequel des contrats seront faits.

Quant à l'assistance des acteurs dans la formation des regroupements, la DLCA de San jouera le rôle d'interface entre l'administration et les acteurs.

La rencontre a été clôturée vers 15 heures par le Préfet Adjoint après les débats.

Elle a permis de faire un certain nombre de constats :

- Les acteurs ne sont pas organisés ;
- La localité est une localité à prédominance de l'acacia Séyal. L'acacia sénégal est rare ;

La rencontre a permis aussi d'identifier des besoins spécifiques portant entre autres sur :

- Le besoin de financement des collecteurs ;
- La formation en technique de saignée ;
- La protection du potentiel existant.

### **2.4.3 Etape de Mopti**

La rencontre a eu lieu dans la salle de réunion du Gouvernorat de Mopti. La rencontre a enregistré la participation des responsables administratifs et politiques de la Région de Mopti, les acteurs de gomme arabique de Motipti, de Tenekoun et de Douentza.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de Monsieur Moumine DANMANGO, Conseiller aux Affaires Economiques et Financières (CAEF) du Gouverneur en présence de :

- Monsieur Abdourahamane GUINDO, représentant le Maire de Mopti ;
- Monsieur M'Ba Yoro SAMASSEKOU, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Mopti ;
- Monsieur Mahamadou Aliou Bâ Directeur Régional des Eaux et Forêts de Mopti ;
- Monsieur...DIAKITE, Directeur Régional du Commerce et de la Concurrence de Mopti.

La couverture médiatique a été assurée par l'ORTM de Mopti, et le Correspondant de l'AMAP à Mopti pour L'Essor.

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur le Maire de Mopti a salué l'initiative du Ministère du Commerce pour la mise en œuvre du projet. Il a émis le vœu que ce projet soit un projet pour soutenir les communautés villageoises et profite aux acteurs de la filière de Mopti.

Le CAEF du Gouverneur après avoir souhaité la bienvenue à la mission a remercié les participants pour avoir répondu à son invitation.

Par rapport au projet, il dira que la filière est une filière porteuse vue son potentiel et la demande sur le marché international. Il a salué la vision du département en initiant ce projet et souhaite

que les activités retenues permettent de booster la filière. Pour cela, il a exhorté les acteurs à s'organiser.

Avant de déclarer ouverte la réunion, le CAEF a remercié les autorités administratives et politiques présentes à la réunion, les acteurs, surtout ceux qui ont fait le déplacement des zones inondées en cette période hivernale. Il a demandé à ce que toutes les parties prenantes soient en synergie pour la réussite du projet et a réitéré l'engagement de l'administration à soutenir les actions du projet.

Après avoir procédé à l'ouverture de la réunion, le CAEF s'est retiré pour d'autres obligations. Monsieur M'Bâ Yoro SAMASSEKOU a conduit les débats.

Les présentations suivantes ont été faites :

- Présentation du « Projet de Renforcement des Capacités Productives et Commerciales de la Filière Gomme arabique au Mali » a été fait par le Coordinateur National de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI), par Monsieur Mohamed SIDIBE ;
- Présentation sur « les étapes de création de l'Interprofession », par Madame COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique à l'APCAM.

Dans les débats qui ont suivi, des commentaires ont été faits et des questions de compréhension ont été posées portant entre autres sur :

- La durée du projet ;
- La répartition des 10 000 hectares et le quota pour Mopti ;
- L'accès à l'eau ;
- Les approches utilisées pour atteindre ce résultat ;
- La nécessité du warrantage ;
- Le fonds de garantie ;
- La nécessité d'améliorer la qualité de la gomme arabique du Mali ;
- La formation sur les techniques de saignée ;
- La divagation des animaux ;
- Comment avoir accès aux semences ?
- Faire l'inventaire du peuplement existant ;
- Le risque que les acteurs soient détournés des cultures vivrières.

A toutes ces questions le Coordinateur National de l'UMOCI et Madame COULIBALY ont apporté des réponses à la satisfaction des participants.

Par rapport à la répartition des 10 000 hectares, le Coordinateur dira que cela dépend de beaucoup de facteurs et du niveau d'organisation des communautés. Les services des eaux et forêts seront consultés pour avis par rapport à la réussite de l'acacia dans la localité.

Par rapport aux questions sur les semences, elles seront achetées et mises à la disposition des acteurs déjà organisés en groupements. Les quotas seront définis par les instances supérieures du projet.

Quant aux formations sur les techniques de saignée, le Coordinateur dira qu'elles commenceront très prochainement.

A la suite des débats, le CAEF a procédé à la clôture de la réunion.

Mais avant, il a tenu à remercier l'ensemble des participants pour leur patience et la clarté dans les débats qu'ils viennent de tenir.

Dans son allocution de clôture, le CAEF a rappelé les avantages que le Mali peut tirer de cette ressource : avantage naturel, avantage par rapport à la disponibilité du marché. Il dira aussi que c'est un projet qui va dans le sens de la protection des sols et peut lutter contre l'ensablement.

Le CAEF a aussi insisté sur le partage des expériences entre les acteurs directs et l'équipe de projet dans le cadre du donné et du recevoir pour l'atteinte des objectifs du projet au grand bonheur de toutes les parties prenantes.

La rencontre a été clôturée vers 14 heures.

Elle a permis de faire un certain nombre de constats :

- Les acteurs sont pressés de voir les activités démarrées rapidement ;
- Les services des Eaux et Forêts sont disposés à accompagner le projet. Cela a été visible par la présence du Directeur Régional des Eaux et Forêts, des Chefs de Cantonnement de Mopti, de Tenenkoun et de Douentza.

La rencontre a permis aussi de recenser un certain nombre de besoins spécifiques portant entre autres sur :

- L'accès à l'eau ;
- L'accès aux semences ;
- La formation en technique de saignée ;
- L'acquisition des outils de saignée ;
- La protection du potentiel existant.

### **III. RAPPORT ANALYTIQUE**



Il ressort de la visite de terrain de l'équipe de projet que les contraintes prises en compte dans le document de projet lors de son approbation demeurent. Toutefois, d'autres contraintes importantes ont été identifiées.

### **3.1 Contraintes identifiées dans le document de projet :**

- Inorganisation des acteurs : il existe néanmoins des groupements.
- Formation de producteurs en technique de saignée ; suivi de l'itinéraire technique :
- Formation des pépiniéristes ;
- Financement des producteurs.

### **3.2 Contraintes non prises en compte par le document de projet**

- besoins en eau pour l'entretien des pépinières et des plantations au moins la première année ;
- mise en place d'un système de gestion de la qualité dans les unités de transformation
- coupes abusives de l'acacia
- Problème du foncier
- répartition des superficies à planter.

## **IV. RECOMMANDATIONS**

Il est impératif de procéder à la révision du plan de travail pour prendre en compte les nouvelles contraintes avec les activités suivantes :

- créer des points d'exhaure d'eau : les forages semblent indiqués avec un système d'irrigation par citerne avec traction animale : l'irrigation permettrait de réduire les pertes de plants et surtout d'augmenter les rendements ;
- mettre en place d'un système de gestion de la qualité de manière verticale de la production jusqu'au sein des unités de transformation et l'accompagnement à la certification. Cette activité passe par la formation des responsables qualité et d'auditeurs internes dans les unités de transformation ;
- demander aux autorités administratives, notamment les gouverneurs des Régions de Kayes et de Mopti de faire le point des terres faisant ou pas l'objet des litiges.

Ces activités devraient concourir à une visibilité rapide des progrès vers les résultats du projet.

## **La mission**